

➔ Délibération N°2026-10

OBJET :

➔ Modification du tableau des effectifs

Les membres du Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme Luberon Monts de Vaucluse Destination Luberon, dûment convoqués le dix-neuf mai deux mille vingt-six, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, au siège de l'Agglomération LMV, le mercredi dix juin 2026.

En exercice	Présents	Votants	Abstentions
24	18	18	0

1

ETAIENT PRESENTS :

COLLEGE DES ÉLUS :

M. Gérard DAUDET Président - Mme Fabienne BLANCHET - Mme Monique CHABAUD - M. Éric FONTANARAVA - M. Jean-Pierre GERAULT - M. Fabrice LIBERATO - Mme Julia PIERI - M. Jean-Philippe RIVET - M. Patrick SINTES - M. Olivier VOLLAIRE.

COLLEGES DES SOCIOPROFESSIONNELS ET ORGANISMES QUALIFIES :

Château de Lourmarin - Hôtel du Parc Cavaillon/Bastide de Lourmarin - Le Mas des Grès - Maison Magnarelles - Moulin Saint-Augustin - PNR Luberon - Vélo Loisir Provence - Vaucluse Provence Attractivité.

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

COLLEGES DES ÉLUS :

COLLEGES DES SOCIOPROFESSIONNELS ET ORGANISMES QUALIFIES :

ABSENTS EXCUSES :

COLLEGE DES ÉLUS :

Mme Claire ARAGONES - Madame Bénédicte MARTIN - M. Richard KITAEFF - M. Claude SILVESTRE.

COLLEGES DES SOCIOPROFESSIONNELS ET ORGANISMES QUALIFIES :

Les Airelles Gordes - Château La Verrerie.

La séance est ouverte à 9h00 par Monsieur Gérard DAUDET, Président de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Estelle NIBBIO.

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le code du tourisme ;
Vu le code du travail ;
Vu la convention collective nationale des organismes de tourisme ;
Vu l'organigramme ;

A ce jour, l'équipe de l'EPIC OT LMV-Destination Luberon, est composée de 17 salariés & agents permanents (en vert dans le tableau des effectifs) :

- Un agent de droit public en CDI ;
- 12 salariés de droit privé en contrat à durée indéterminée ;
- 4 agents de la fonction publique territoriale mis à disposition.

Afin de continuer le développement des actions portées depuis ces dernières années, et d'optimiser la démarche de progrès entreprise par l'EPIC,

2

Il est proposé au comité de direction :

L'embauche en CDD d'un(e) **Chargé(e) de partenariat & Développement** pour une période de 1 an en remplacement du **Chargé de partenariat & Développement** (CDI) licencié à compter du 11 juin 2026.

L'embauche d'un(e) **chargé(e) de communication** à compter du 1^{er} juillet (période de tuilage et période de congés) en CDD pour un remplacement « poste à poste » dans le cadre d'un congé de maternité.

Le tableau des emplois effectifs au 10 juin 2026 (en prévision de la saison touristique 2026) s'établit donc comme suit :

FONCTION	ECHELON	TEMPS DE TRAVAIL	STATUT	
Directeur		TC	Droit public CDI	Poste pourvu
Directrice adjointe	3.2	TC	Droit privé sous convention collective	Poste pourvu
Directrice communication & Développement	3.1	TC	Droit privé sous convention collective	Poste pourvu
Chargée de mission commercialisation campings intercommunaux	3.1	TC	Droit privé sous convention collective Rattachée à la gestion des campings Mise à disposition de la LMV à 90%	Poste pourvu
Responsable Promotion & Médias	2.3	TC	Droit privé sous convention collective	Poste pourvu
Chargée de communication	2.1	TC	Droit privé sous convention collective	Poste à pourvoir

			Remplacement pour congé de maternité à compter du 1 ^{er} juillet (tuilage et période des congés) en CDD	
Chargée de communication	2.1	TC	Droit privé sous convention collective	Poste pourvu
Chargé de partenariat & Développement	2.1	TC	Droit privé - sous convention collective Départ pour cause de licenciement Remplacé par un CDD d'un an	Poste à pourvoir
Chargée de communication WEB	2.3	TC	Droit privé sous convention collective	Poste pourvu
Responsable Réceptif/commercial	2.3	TC	Droit privé sous convention collective	Poste pourvu
Responsable des bureaux d'information touristique et référent Qualité	2.3	TC	Droit privé sous convention collective	Poste pourvu
Conseiller séjour Guide nature	1.3	TC	Droit privé sous convention collective	Poste pourvu
Conseiller séjour Guide Conférencier	1.3	TC	Droit privé sous convention collective	Poste pourvu
Conseillère séjour Guide conférencière		TC	Fonctionnaire	Poste pourvu
Assistante administrative Référente classement meublés et chambres d'hôte		TC	Fonctionnaire	Poste pourvu
Conseillère séjour		TC	Fonctionnaire (Travailleur Handicapé)	Poste pourvu
Conseillère séjour et référente suppléante classement meublés tourisme		TC	Fonctionnaire	Poste pourvu
Conseillère en séjour	1.2	TC	CDD	Poste pourvu
Conseillère en séjour	1.2		Étudiante. Contrat en alternance	Poste pourvu
Conseiller en séjour	1.2		Étudiant Contrat en alternance	Poste pourvu

Conseiller(e) en séjour	1.2	TC	Contrat de remplacement ½ temps de 3 mois reconductible en remplacement d'un ½ temps thérapeutique	Poste à pourvoir
Chargé(e) de mission œnotourisme			Étudiante en contrat en alternance	Poste pourvu
Conseiller(e)s en séjour	1.2		Stage	Poste à pourvoir
Conseiller(e)s en séjour saisonniers	1.2		Emplois saisonniers en cumul sur une période de 23 mois	Poste pourvu

Il est proposé aux membres du comité de direction :

- D'APPROUVER le tableau des effectifs au 10 juin 2026 ;
- D'AUTORISER le représentant légal de l'EPIC OT LMV Destination Luberon, à signer tous documents se rapportant aux décisions susvisées, avenants aux contrats de d'embauche notamment ;
- DE PRÉCISER que les crédits sont inscrits au Budget 2026 de l'EPIC OT LMV Destination Luberon ;

Le comité de direction,
Où le rapport ci-dessus,
Délibère, et
Par 18 voix pour,

- APPROUVE le tableau des effectifs au 10 juin 2026 ;
- AUTORISE le représentant légal de l'EPIC OT LMV Destination Luberon, à signer tous documents se rapportant aux décisions susvisées, avenants aux contrats de d'embauche notamment ;
- PRÉCISE que les crédits sont inscrits au Budget 2026 de l'EPIC OT LMV Destination Luberon.

Envoyé en préfecture le 18/06/2026

Reçu en préfecture le 18/06/2026

Publié le **20/06/2026**

Berser
Levrault

ID : 084-809693906-20260610-202610-DE

Fait à Cavaillon,
Le mercredi 10 juin 2026.
Le Président,
Gérard DAUDET.


Luberon Monts de Vaucluse
OFFICE DE TOURISME
LUBERON MONTS DE VAUCLUSE (EPIC)
Place François Tourel - BP 70 027
84301 CAVAILLON cedex
Tél : 04 90 71 32 01 - Fax : 04 90 71 42 63
www.destinationluberonnivesvacances.com
SIRET 809 693 906 0012

Il est précisé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'EPIC Office de Tourisme Luberon Monts de Vaucluse Destination Luberon, ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa

5